

# ADMINISTRATEUR DE GROUPES DE **PROTECTION SOCIALE**

Certificat



Entré en vigueur en janvier 2016, le régime prudentiel Solvabilité 2 a introduit de nouvelles exigences en termes de capital, de gouvernance et de maîtrise des risques. Il a renforcé le rôle des instances de gouvernance des organismes d'assurance dans la prise de décision et a augmenté les missions dévolues aux conseils d'administration.

Les membres des instances de gouvernance, donc les administrateurs, sont désormais soumis aux exigences de « compétences et honorabilité », dont la mise en application a été intégrée dans le champ du contrôle prudentiel.

Depuis sa création, le parcours de formation, conçu spécifiquement pour les administrateurs d'institutions de prévoyance, évolue régulièrement, en lien avec le renforcement des attentes des législateurs et des régulateurs.

Au-delà de transmettre les fondamentaux de la gouvernance tant sur le plan technique que sur le plan comportemental, les évolutions apportées permettront aux administrateurs d'évaluer leur processus de management des risques comparativement à la norme, de le renforcer et d'aider leurs organisations à atteindre leurs objectifs.

Il comporte un volet spécifiquement développé pour répondre à la question « quel rôle pour un administrateur sous Solvabilité 2 ? ».

Virginie LE MÉE  
Directrice pédagogique du certificat



**Informier, partager, former et influencer pour une gouvernance au service de la compétitivité.**

Informier, partager, former et influencer pour une gouvernance au service de la compétitivité. L'IFA, la maison des administrateurs, regroupe plus de 3 700 adhérents exerçant leurs fonctions dans des entreprises de toutes tailles et est l'institut de référence en gouvernance d'entreprise. Précurseur en formation des administrateurs, il dispense déjà plusieurs formations certifiantes. Il a bâti son savoir-faire pédagogique unique en capitalisant autour de trois axes : actualisation en permanence du fond pédagogique grâce aux publications issues de ses groupes de travail, intégration dans son vivier de formateurs de personnalités reconnues pour leur expertise juridique et d'administrateurs de société en exercice, place de choix laissée à la pratique et la simulation de cas réels dans les programmes.



Le CTIP représente et défend les intérêts des institutions de prévoyance, ainsi que ceux des entreprises adhérentes et des salariés, dans le domaine de la prévoyance collective. Il fédère l'ensemble des institutions de prévoyance qui couvrent 13 millions de personnes à travers 2 millions d'entreprises en santé et prévoyance.

## SciencesPo

EXECUTIVE EDUCATION

**Transmettre des savoirs, développer des aptitudes, encourager des attitudes, tel est le projet éducatif de Sciences Po.**

Depuis quatre décennies, Sciences Po Executive Education s'inscrit dans cette dynamique et fait preuve d'innovation pour accompagner les cadres et dirigeants dans leurs trajectoires professionnelles. Formations diplômantes, certifiantes ou courtes sont proposées dans différents domaines d'expertise tels que : affaires publiques, stratégie, gouvernance, leadership, communication, transformation digitale, etc.



## DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Sciences Po et l'IFA, avec l'appui du Centre technique des Institutions de Prévoyance, ont fait évoluer le parcours Administrateur de Groupes de Protection Sociale créé en janvier 2016 afin de répondre aux exigences du secteur assurantiel et du marché de la formation professionnelle.

Ce programme est reconnu par l'ACPR.



## PUBLIC

Administrateurs expérimentés ou ayant pris récemment leurs fonctions, ou encore administrateurs en devenir, se préparant pendant la formation à intégrer un conseil d'administration d'une Institution de Prévoyance (IP).

Ce parcours de formation s'adresse aux administrateurs du collège salariés et employeurs.



## OBJECTIFS

Structurer et professionnaliser les pratiques de gouvernance des administrateurs siégeant dans les conseils d'administration dont le mode de gestion est paritaire.



## CERTIFICATION

Cette formation est sanctionnée par un certificat Sciences Po - IFA.

Les conditions de la certification reposent sur :

- une assiduité totale,
- un taux de 70% de réussite au QCM de 100 questions (rattrapages sous conditions prévus),
- la rédaction collective d'un document écrit (instruction d'un dossier de comité stratégique),
- la soutenance orale collective (45 minutes)

## PROGRAMME

### **MODULE 1 - ENJEUX RÉGLEMENTAIRES ET MACRO-ÉCONOMIQUES DU MARCHÉ ASSURANTIEL : QUELS IMPACTS POUR LES GPS ?**

1,5 JOUR

Le contexte de la protection sociale en France, la présentation du marché de l'assurance (acteurs, enjeux, ...), les bases de l'assurance et de la répartition, les différentes familles d'assurance, la prévoyance complémentaire

### **MODULE 2 - PRATIQUE DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN GROUPE DE PROTECTION SOCIALE**

1,5 JOUR

La mission, les rôles et responsabilités des administrateurs dans un groupe paritaire

### **MODULE 3 - STRATÉGIE, CRÉATION DE VALEUR ET ANALYSE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE**

2 JOURS

L'administrateur et l'orientation de la stratégie, de la RSE et de la transformation digitale ; la maîtrise et le pilotage technique et financier du modèle économique, la compréhension de la construction d'un compte de résultats et d'un bilan

### **MODULE 4 - DYNAMIQUES INTERPERSONNELLES : DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF**

1,5 JOUR

Galop d'essai (1h)

Les différents comportements dans un CA, comment s'adapter au contexte des CA, participer à la prise de décision collective, surmonter les situations délicates

### **MODULE 5 - MAÎTRISE DES RISQUES, CONFORMITÉ, ORSA**

1,5 JOUR

La culture et la maîtrise des risques, la conformité, le contrôle sous Solvabilité 2

### **MODULE 6 - CULTURE ET POSTURE AU SEIN D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN GROUPE DE PROTECTION SOCIALE**

2 JOURS

Simulations de conseils et comités

## ORGANISATION

**DURÉE** 10 journées réparties sur 6 mois

Examens : 1,5 jour (écrit l'après-midi suivi des soutenances orales le lendemain)

**PRIX** 11 000 € net par participant

Les déjeuners (à l'exception de ceux du premier jour des modules 1, 2, 4 et 5) sont organisés par Sciences Po et inclus dans le prix de la participation. Ils sont obligatoires.

**LIEU** Campus de Sciences Po - 28, rue des Saints-Pères, Paris 7<sup>e</sup>

**DATES** Retrouvez les dates du programme sur [www.sciencespo.fr/executive-education](http://www.sciencespo.fr/executive-education)

## CONTACTS

### POUR TOUTE INSCRIPTION, CONTACTEZ :

**Kim Garcia**

[garcia@ctip.asso.fr](mailto:garcia@ctip.asso.fr)

Tél. +33 (0)1 42 66 99 14

**Céline Contrino**

[contrino@ctip.asso.fr](mailto:contrino@ctip.asso.fr)

Tél. +33 (0)1 42 66 47 20

### POUR SCIENCES PO EXECUTIVE EDUCATION

**Cynthia Jandet**

Assistante de formation

[cynthia.jandet@sciencespo.fr](mailto:cynthia.jandet@sciencespo.fr)

Tél. +33 (0)1 45 49 63 63

### POUR L'IFA

**Laurence Beauquier**

Chargée de formation

[laurence.beauquier@ifa-asso.com](mailto:laurence.beauquier@ifa-asso.com)

Tél. +33 (0)1 80 05 62 26

